



HENRYOT & C^{ie}
1867



DEAUVILLE YACHT CLUB
1928



HENRYOT & C^{ie}
1867

AVIS DE COURSE

COUPE HENRYOT & CIE

Comptant pour Championnat du D.Y.C

Les 7 et 8 octobre 2017

Autorité Organisatrice

Deauville Yacht Club

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2013-2016*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Les règles du Handicap National et les règles des séries monotypes.
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A,B,C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6^{ème} catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation ou côtière ou de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

- 3.1.2 Tous les bateaux des classes Sport-boats, J80, Dragon et Quillards de Sport et aux bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 10.

L'équipage doit être composé de 2 personnes au minimum.

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire en ligne sur le site du club (www.deauvilleyachtclub.fr) et en envoyant les frais d'inscription requis, soit par chèque, soit par virement :

IBAN : FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571

BIC : CCBPFRPP149

Banque : Crédit Maritime

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence F.F.Voile valide portant le cachet et la signature du médecin ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **50 €**

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

- Le vendredi 6 octobre 2017 à partir de 14h30
- Le Samedi 7 octobre 2017 à partir de 8h00
- sur le site bulletin d'inscription en ligne : www.deauvilleyachtclub.fr

5.3 Jours de course : **Horaires**

	Samedi 7	Dimanche 8
Ouverture du Club	8h00	8h30
Briefing	9h00	9h30
Ouverture des portes	9h50	10h28
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	10h15	11h00
Pleine Mer	12h16	12h55
Coefficient	103	103
Fermeture des portes	15h40	16h20

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné 2 heures avant la fermeture des portes.

5.5 **Dîner au Deauville Yacht Club le samedi : participation de 20 Euros (boissons non comprises) ; Inscription obligatoire avant le jeudi 5 octobre 2017 – Places limitées**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions : Vendredi 6 octobre à 14h30
- Sur le site Internet du Deauville Yacht Club : www.deauvilleyachtclub.fr.

IMPORTANT : Les bateaux venant de Deauville et extérieurs à Deauville devront signaler leur présence et leur intention de courir en se présentant au Bateau Comité et en le contactant par V.H.F Canal 06. En cas de non-respect de cette clause, le bateau sera classé DNC.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : Côtier et/ou banane.
Ils seront décrits dans les annexes aux IC.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. CLASSEMENT

- 8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
Le système de points sera conforme au classement HN Osiris.
Quatre classements seront réalisés :
 - Un pour les HN <= 18.5 brut
 - Un pour les HN > 18.5 brut
 - Un pour les J80 et Sport-boats
 - Un pour les Dragon

9. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville, Tél. : 02 31 98 50 40.
Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables. **V.H.F Canal 06.**

12. PRIX

La remise des prix aura lieu le Dimanche 8 octobre 2017 à partir de 17h00 dans les salons du Deauville Yacht Club.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht Club

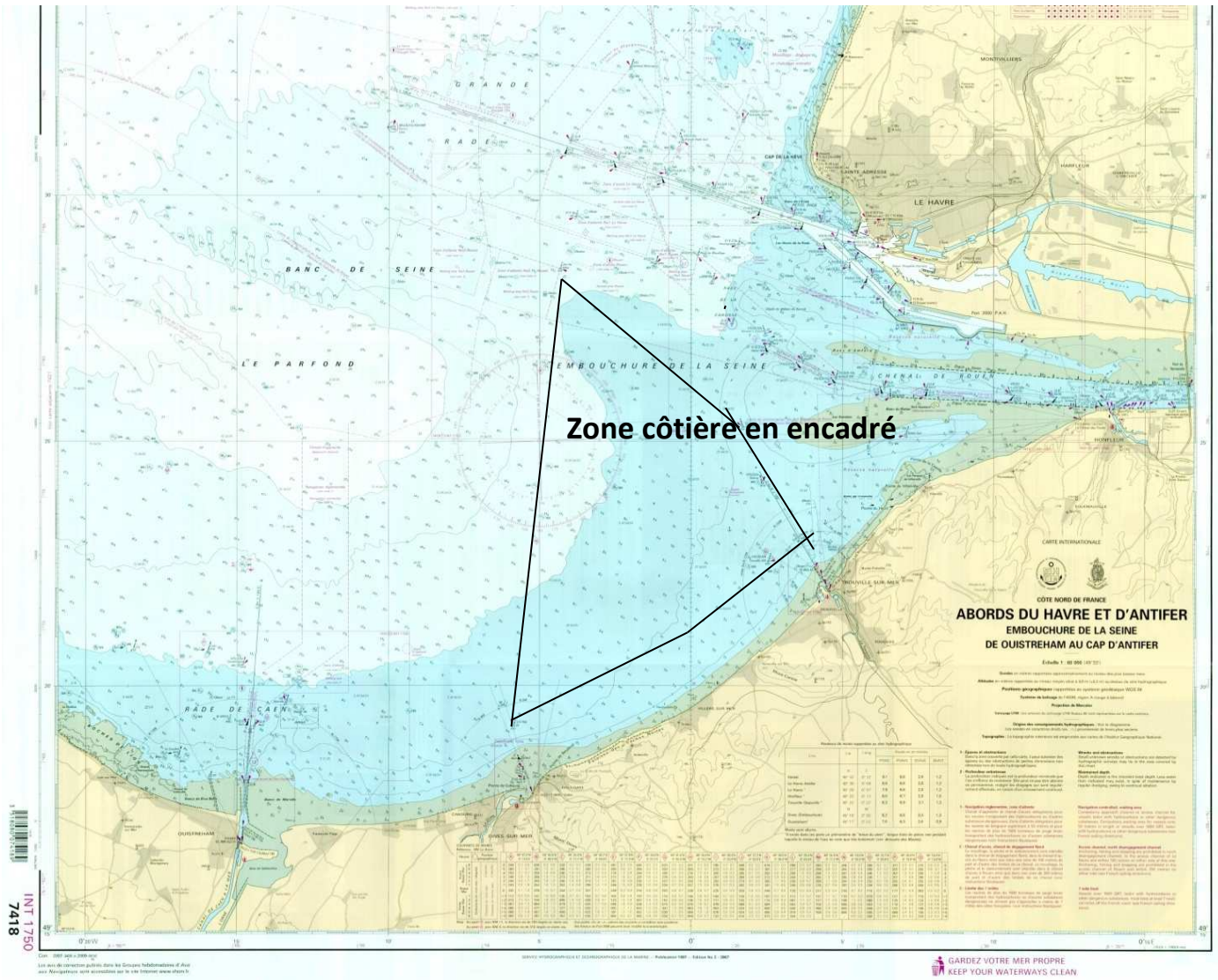
Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 -

E-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

ANNEXE 1 « ZONE DE COURSE »

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord Ouest).



ZONE DE PARCOURS

RNA	49°28,5 N	00°04,3 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Karver	49°20,500 N	00°00,000 E
Les Ratelets	49° 25,294 N	00°01,700 E